

SYNDROME DE RENUTRITION

Le syndrome de renutrition

Chez les très grands dénutris (IMC ≤ 13 ou PDP $> 20\%$ en trois mois ou apports oraux négligeables pendant 15 jours ou plus) et lorsqu'une nutrition artificielle est envisagée, il est recommandé une prise en charge spécifique par une équipe experte en raison du risque de syndrome de renutrition (avis d'experts SFNEP 2012).

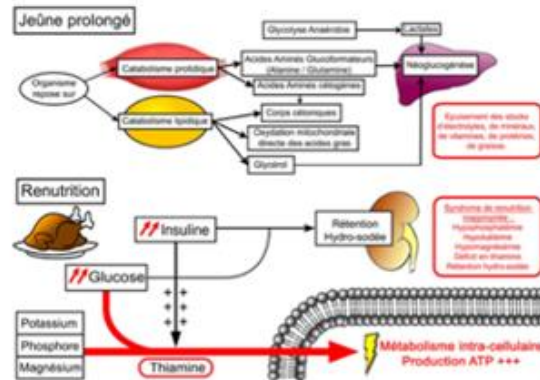
Critères majeurs (un seul suffit)

Indice de masse corporelle $< 16 \text{ kg/m}^2$
 Perte non intentionnelle de poids $> 15\%$ en 3 à 6 mois
 Apports nutritionnels négligeables pendant au moins 10 jours
 Hypokaliémie, hypophosphatémie ou hypomagnésémie

Critères mineurs (au moins deux)

Indice de masse corporelle $< 18,5 \text{ kg/m}^2$
 Perte non intentionnelle de poids $> 10\%$ en 3 à 6 mois
 Apports nutritionnels négligeables pendant au moins 5 jours
 Alcoolisme
 Traitements (insuline, chimiothérapie, diurétique)

Mécanismes du SRI



Conséquences du SRI

